



CUMUNICATU DI STAMPA

UNE ÉTAPE DÉCISIVE SUR LE CHEMIN DE L'AUTONOMIE !

Femu a Corsica a pris connaissance, avec intérêt et satisfaction, de l'accord politique scellé hier soir, place Beauvau, entre la Corse et le Gouvernement.

Le projet d'écriture constitutionnelle qui le matérialise marque une étape décisive et une avancée significative pour la Corse et le peuple corse.

Ce projet d'écriture constitutionnelle prévoit notamment la consécration du statut d'autonomie de la Corse, la prise en compte de ses intérêts propres et la reconnaissance de notre peuple comme « *communauté historique, linguistique et culturelle ayant développé un lien singulier à sa terre* ».

Il permet donc à la future loi organique, à travers la rédaction de cet alinéa, de donner un cadre opérationnel aux notions fondamentales pour lesquelles nous nous sommes battus, et notamment le statut de résident dans le domaine foncier et immobilier et le statut de la langue corse.

Le texte validé acte également le principe de l'octroi d'un pouvoir législatif et réglementaire à la Collectivité autonome de Corse.

C'est la première fois dans l'histoire de la Corse et de la République française que ce niveau d'accord est atteint.

Ce résultat est le fruit d'une lutte menée depuis des décennies, mais aussi du travail déterminé des élus de la Corse menés par le Président du Conseil exécutif, notamment de la Conférence des présidents de l'Assemblée de Corse.

Animée par la conscience des enjeux et l'esprit de responsabilité, la représentation élue du peuple corse a été à la hauteur des enjeux, en sachant bâtir des points d'équilibre et opérer des convergences, sans reniement ni renoncement.

Cet accord politique vient parachever le processus de Beauvau initié en mars 2022, après l'agression mortelle d'Yvan Colonna à la prison d'Arles et la mobilisation populaire sans précédent qui s'ensuivit, et entériné par le protocole signé par le Président Simeoni et le ministre Darmanin le 16 mars 2022.

Durant ces deux années, la majorité territoriale que nous soutenons, portée par le Président du Conseil exécutif a œuvré, avec constance et détermination, pour créer les conditions de la réussite de ce processus.

Et ce, malgré les difficultés et les oppositions en Corse et à Paris.

Nous voulons donc, en ce moment d'espoir, avoir une pensée pour Yvan Colonna et sa famille, ainsi que pour toutes celles et ceux qui, depuis des décennies, se sont battus pour la Corse et son peuple.

Le processus de Beauvau est donc terminé. Mais le chemin pour construire le statut d'autonomie de la Corse et une solution politique globale reste encore long.

Les échéances à venir seront décisives :

- Débat et vote du projet devant l'Assemblée de Corse ;
- Révision constitutionnelle nécessitant de convaincre les députés et sénateurs pour obtenir une majorité des 3/5èmes au Congrès, sans édulcorer ni dénaturer le texte ;
- Rédaction et adoption de la loi organique ensuite, précisant les éléments essentiels du statut d'autonomie.

À chaque étape, Femu a Corsica veillera au respect de l'intérêt de la Corse et des aspirations démocratiques du peuple corse.

Plus que jamais, nous avons confiance et appelons l'ensemble des forces vives à se mobiliser pour, dans les prochaines semaines, concrétiser l'espoir.

Aiò, ch'hè ora !